

BILAN DE COMPETENCES VISION

Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir et décider de sa meilleure orientation sur la base d'une compréhension de soi approfondie et d'une connaissance de ses compétences en lien avec le marché de l'emploi. Il permet de préparer une reconversion professionnelle, d'évoluer au sein de son entreprise, et de construire ou valider un projet professionnel.

Objectifs du bilan de compétences Vision

- Elaborer ou valider un projet professionnel
- Préparer une reconversion professionnelle

Profils des bénéficiaires

Le bénéficiaire doit être volontaire et s'engager à suivre le parcours complet.

Ce bilan de 12 h en face à face et 12 h de travail guidé est plutôt destiné aux salariés, demandeurs d'emploi, indépendants souhaitant définir un projet professionnel qui leur ressemble.

Coût du bilan

1200€ TTC

Organisation et durée du bilan de compétences

Le bilan se déroule sur 6 séances réparties sur 2 à 3 mois :

- Alternance d'entretiens avec le consultant en bilan de compétences en visioconférence ou en face à face et travaux personnels à réaliser.
- Accompagnement continu par votre consultant attitré (par mail, par téléphone).
- Travaux personnels avec supports fournis par votre consultant

Le bilan de compétences se déroule exclusivement en entretiens individuels, comme le veut le code de déontologie des bilans.

Dans un premier temps, nous vous proposons un rendez-vous de prise de contact gratuit et sans engagement, par téléphone ou par visio-conférence.

Contenu et déroulement

Ce bilan de compétences vous apporte :

- un état des lieux de vos compétences clés (savoirs, savoir faire et savoir être) et celles transférables
- une vision claire de vos potentiels
- une connaissance précise de vos talents, centres d'intérêt, motivations et valeurs
- une clarification du projet professionnel en lien avec les résultats des bilans, tests et techniques utilisés en séances mais aussi avec la réalité du marché et des conditions personnelles
- un plan d'action défini en fonction de votre situation individuelle et des caractéristiques de votre projet et une confirmation de sa faisabilité

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.



Phase préliminaire - diagnostic de la demande : présentation du contenu et de la méthode de travail, validation des objectifs du bilan, reconstruction de votre parcours, définition du contrat d'accompagnement

Phase d'investigation individuelle et accompagnement :

- Identification et analyse de vos compétences, vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels.
- Identification de vos traits de personnalités, de vos axes de développement personnel
 - Inventaire de personnalité, de vos fonctionnements relationnels, des intérêts professionnels, par la passation et la restitution des tests de personnalité adaptés à votre situation
 - Restitution du bilan personnalité-motivations, du 360° feedback, et des autres techniques utilisées en fonction du programme retenu et du projet + séances d'accompagnement individuelles tout au long du programme
- Travail sur vos valeurs (valeurs liées à l'environnement de travail, attentes par rapport au travail et valeurs de vie)
- Définition de pistes (les métiers qui vous correspondent, la réalité du marché), validation si nécessaire à l'aide du coaching projectif, actions à mettre en œuvre pour confirmation et plan d'action pragmatique du nouveau projet professionnel le cas échéant

Phase de conclusion : présentation du projet et remise d'un rapport de synthèse par le consultant

L'objectif de cette séance est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences, de déterminer ensemble les actions à poursuivre.

Lors de cet entretien nous vous présentons et remettons la synthèse écrite de votre bilan de compétences. Ce document est strictement confidentiel.

Suivi post-bilan : faire le point à 6 mois sur l'avancée du projet et définir les ajustements à apporter

Moyens pédagogiques et techniques

- Echanges, écoute active, et questionnement
- Tests et bilans adaptés à votre profil professionnel (MBTI ou Central test, 360° feedback individuel) : analyse de la personnalité et des préférences de fonctionnement, inventaire des intérêts professionnels et des motivations, repérage croisé des savoir-être, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité
- Modèles utilisés en coaching individuel : Histoire de vie, Roue de la vie, Valeurs, Projection, Autoportrait, Réalisations, Best self
- Apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE)
- Réalisation de la synthèse par le consultant, commenté et remis en fin de bilan
- Travail en autonomie entre les séances

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- Un premier entretien téléphonique (sans engagement) ou en visioconférence permet de valider votre demande et de positionner un objectif de bilan, entrant dans le champ de compétences du bilan de compétences (réorientation, évolution professionnelle, vérification de projet)
- Nous vous envoyons un document de recueil de vos attentes et de vos objectifs
- Vous remplissez une feuille de présence tout au long de l'action
- Vous évaluez votre bilan de compétences par écrit à l'issue de celui-ci
- Nous prenons contact avec vous 6 mois après votre bilan pour réaliser un suivi et vous remplissez une évaluation à froid